

**Concours d'idées pour
l'aménagement de la place de
cathédrale**

Note Explicative

21 Décembre 2018

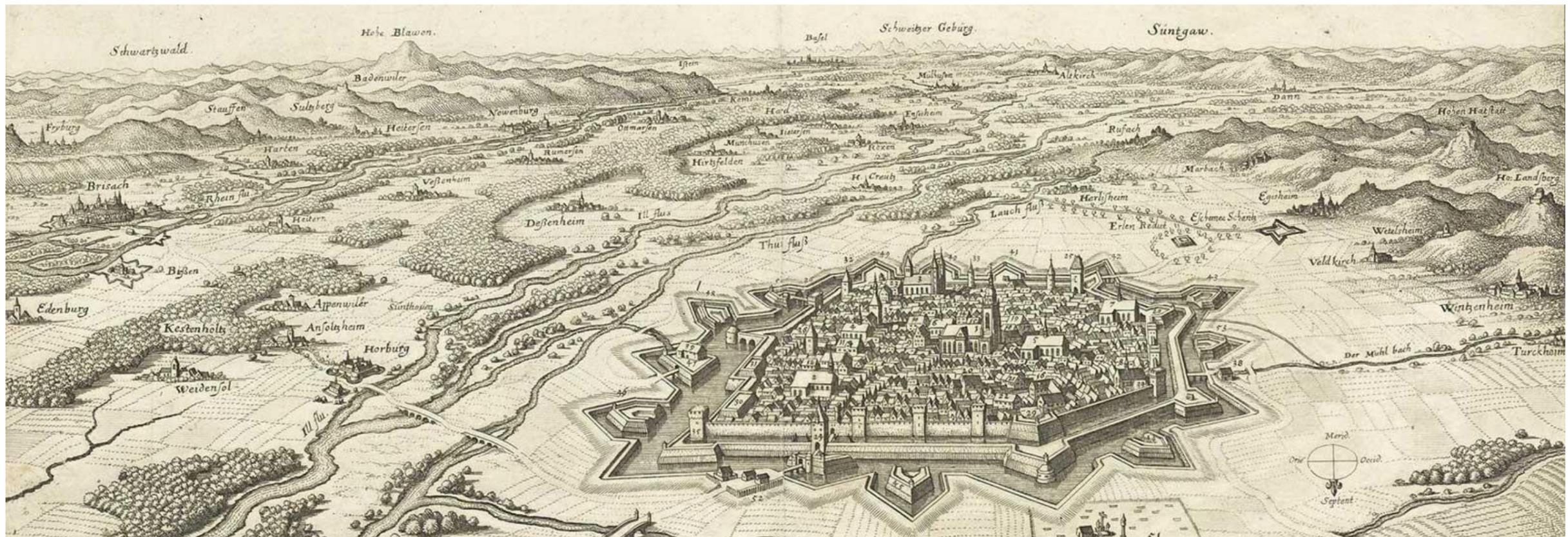
Péna Paysages



COLMAR :

Au fil du temps ; au fil de l'eau...

- 1 Regard sur le site - enjeux du projet 4
- 2 Composition urbaine et paysagère 5
- 3 Ambiances nocturnes 7
- 4 Gestion des mobilités 7



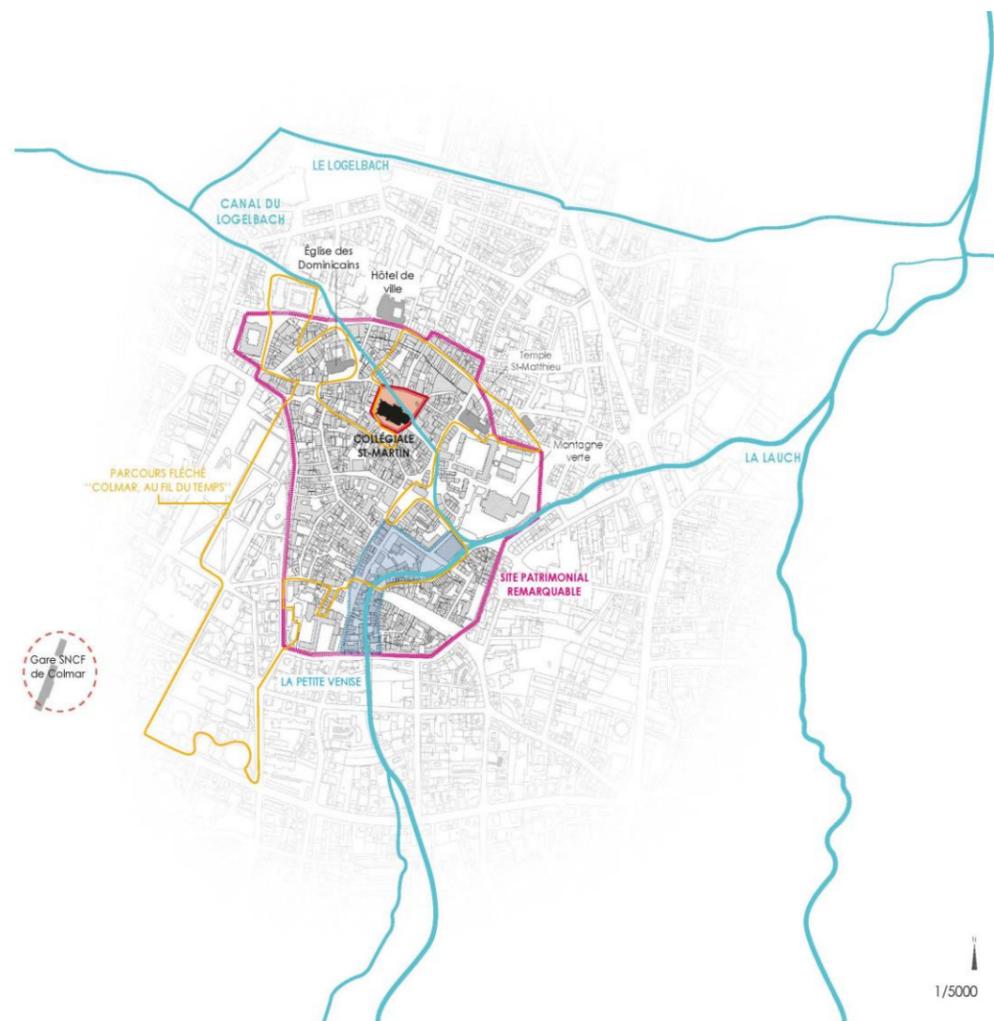
1 Regard sur le site - enjeux du projet

- Promenade au fil de l'eau, au fil du temps

Colmar éveille notre sensibilité de paysagiste : elle s'est construite dans un site singulier, dans la plaine d'Alsace, à la confluence de plusieurs cours d'eau : la Thur, la Lauch, le Logelbach, l'III, ..., qui lui assurèrent sa prospérité économique tant par leur force motrice que par l'accès aux voies de commerce fluvial.

Aujourd'hui, cette présence de l'eau constitue toujours la richesse de la ville mais pour d'autres raisons. Au fil du temps, la ville s'est construite au fil de l'eau... Et c'est essentiellement cette imbrication d'un patrimoine urbain associé à un patrimoine naturel qui crée l'émerveillement et l'identité de la ville. Ce modèle toujours vivant ne propose pas seulement une promenade dans l'espace : il offre également un voyage temporel à travers plusieurs siècles d'histoire. Et il ouvre des perspectives pour une ville plus écologique.

En suivant le canal du Logelbach, pris dans la densité de la ville ancienne, la vue s'ouvre soudain sur la collégiale Saint Martin, monument de grès rouge et or où bat l'âme de la ville. L'église impose sa présence au centre d'un espace ouvert dessiné par les façades pittoresques et remarquables (maison du corps de Garde par exemple), comme un écrin de forme oblongue.



- L'épicentre de la ville

La collégiale est ainsi disposée à l'épicentre de la ville historique, articulant entre eux les nombreux quartiers de Colmar : un réseau serré de chemins et de canaux converge sur cet espace, point focal des itinéraires touristiques et commerçants.

Ce « vide » est le fruit d'une longue histoire où un ancien cimetière fortifié a laissé place au 17ème siècle à un espace ouvert, urbain, qui contraste avec les vues cadrées des rues étroites.

Si les rues piétonnes et leurs canaux sont soigneusement traités et aménagés, la place de la Cathédrale fait figure de parent pauvre : là semble s'arrêter, paradoxalement, le secteur patrimonial pour faire place à un vaste parking. Ainsi le cœur de la ville ancienne serait laissé sans partage aux exigences de l'automobile ? Pour nous, qui avons fait le voyage et avons vécu ce contraste, la déception fut grande !

On comprend alors que requalifier la place de la Cathédrale ne peut se limiter à un travail besogneux, à des solutions parcellaires. Cette entreprise exigera une ambition à l'échelle du site ! Nous devons révéler les grandes qualités du site parfois enfouies par la force de l'usure et des habitudes.

- Comment libérer l'espace de ce qui l'encombre ?
- Comment retisser des relations sensibles et positives entre le monument et la ville ?
- Comment révéler la présence de l'eau aujourd'hui corsetée et invisible ?
- Comment rendre ce lieu vivant et convivial ?
- Comment le rendre vertueux en termes d'écologie urbaine ?

- Composer avec la nature, l'histoire, les usages...

Le projet se construit à partir des réalités physiques mais aussi des sentiments et des symboles. A partir de la réalité hétérogène, il faut proposer un sens unifiant et capable de transcender l'existant. S'il s'agit de prendre en compte « l'espace global », il faudra aussi considérer le « temps global », c'est à dire l'histoire. Nous devons contribuer à l'écrire, et c'est aussi en cela que le projet sera passionnant, à la fois respectueux de l'héritage et producteur d'un patrimoine nouveau !

Nous souhaitons proposer une composition paysagère fondée sur une approche écologique, historique et sociale de l'espace public.

Historique au sens où nous souhaitons fonder notre inspiration sur les « murs porteurs » antiques révélés par la mémoire collective et les études archéologiques et historiques (tracés de rues, emprise de l'ancien cimetière, tracé du canal...). Un projet qui met en scène le patrimoine hérité du long écoulement du temps.

Sociale enfin, au sens où ce nouvel espace doit dynamiser la vie en commun en offrant des lieux de rassemblement, de célébration de la vie en société ! Il doit également rendre plus confortable la vie urbaine en assurant efficacement la sécurité des personnes, leur déplacement, l'accès aux services...

Écologique au sens où le traitement de cet espace est l'occasion majeure de répondre aux angoisses de notre temps sur la problématique climatique et environnementale au cœur d'une ville dense en changeant la donne en matière de biodiversité, de phénomènes d'îlots de chaleur, de perméabilité et de fertilité des sols. Un projet qui fait la part belle à l'eau et au végétal.

C'est en cela que nous plaçons notre réflexion sous le thème de la fertilité, comprise dans son sens littéral (un sol fertile, porteur de biodiversité) comme dans son sens social (un espace porteur pour l'épanouissement de la vie en société).



Notre réflexion se fonde sur trois idées simples :

- Assurer la continuité des parcours piétons dans le cœur historique
- Poser l'église sur un vaste plateau distinct du vocabulaire de la rue, un parvis paysager
- Permettre une expression plus forte de l'eau

Pour parvenir à articuler ces trois principes fondamentaux, nous traçons une ligne de distinction entre l'espace du parvis et celui de la rue. Suivant à distance la géométrie irrégulière des façades qui délimitent l'espace public, l'épure de ce tracé dessine naturellement un ove hautement symbolique autour de la collégiale. Dès à présent, cette forme géométrique se lit en suivant le tracé des fils d'eau sur la place.

- A l'extérieur de l'ove, la continuité des rues, lieu du commerce, des flux piétonniers le long des façades et des devantures...
- A l'intérieur de l'ove, l'espace contemplatif qui nourrit la relation avec la Collégiale, l'espace sacré, le lieu fertile.

- Autour du parvis, des continuités piétonnes restaurées

En son pourtour, le vocabulaire établi pour les rues piétonnes (pavage de porphyre en queue de paon) se glisse au pied des façades, dessinant l'emprise des flux majeurs tant piétons que motorisés.

Là s'épanouissent les terrasses des restaurants, s'écoulent les flux piétons le long des vitrines et des façades remarquables : c'est un espace animé qui accueille le mouvement.

Profitant des irrégularités du contour urbain, les arbres existants sont conservés pour la plupart, offrant toujours la fraîcheur de leurs ombrages. Quelques bancs sont disposés dans les places les plus larges.

Ce pourtour pavé accueille les circulations des véhicules de livraisons, de sécurité incendie ou des de ramassage des OM, etc).

Poussant d'un cran la réflexion sur les mobilités sur la place, le projet propose de maintenir la liaison VL entre la rue des Prêtres et la rue Morel. En revanche, la jonction avec la rue de l'église perd de sa pertinence, le cœur de ville basculant définitivement dans une logique piétonne. La circulation VL depuis la rue des Prêtres vers la rue Morel pourra être canalisée par la mise en place de bornes ou potelets, le reste de l'espace étant ainsi entièrement piétonnisé, libéré des circulations VL et du stationnement.

Seules 8 places pourraient être maintenues avec un accès réservé, au débouché de la rue Mercière pour les offices, les PMR, les enterrements comme proposé dans le programme.

Par ce continuum pavé, les itinéraires piétons touristiques sont restaurés, permettant une connexion apaisée et lisible des rues qui rayonnent autour du monument.

Sur cet espace minéral sont disposés les mâts qui assurent l'éclairage fonctionnel et scénographique de la place.

- Un ove de pierre comme seuil entre les rues et un parvis-parc

Notre proposition ne procède pas d'un geste arbitraire ou formaliste.

En suivant à distance la géométrie irrégulière des façades de la place, un tracé très simple en forme d'ove se dessine naturellement. Dès à présent, cette forme géométrique se lit en suivant les fils d'eau existants actuellement. Cette forme hautement symbolique distingue avec clarté l'espace du parvis de celui de la rue.

Nous avons choisi de dessiner ce seuil par un ruban de pierre jouant un rôle à la fois technique et scénographique.

- Technique en canalisant les flux, en protégeant les piétons et les lieux de rassemblement, en jouant un rôle de soutènement pour gérer les différences de niveaux (notamment le point bas de la rue du Mouton), ou encore de garde-corps au niveau du canal...
- Scénographique en offrant une assise discontinu double face (orientée vers le monument et vers les façades pittoresques), en accueillant des informations culturelles sur des plaques de laiton gravées (en cohérence avec le parcours "au fil du temps" existant), en étant équipé d'un dispositif de mise en lumière.

- Un parvis fertile

L'ove dessine le point de convergence du périmètre de sauvegarde de Colmar et met en relation l'ensemble des itinéraires touristiques.

En son cœur, la collégiale est posée sur un vaste plateau paysager jouant un double rôle de parvis monumental et de parc urbain.

Il s'agit en effet d'un grand plateau de pierre, aux couleurs dorées et orangées inspirées des teintes des façades de la collégiale. Ce grand parquet de pierre offre plusieurs visages, plusieurs espaces, délimités selon les usages et les "lignes de désir" des parcours piétons.

Le flux piétons majeur qui relie la rue de l'Eglise et la rue des Serruriers en longeant le canal des moulins fonde la constitution d'une esplanade large de 8m, ouverte sur le canal réouvert et la façade septentrionale de la collégiale. Cette circulation principale est un espace multifonctionnel pouvant accueillir le marché de Noël, des brocantes, des spectacles ou les sorties des grandes cérémonies de la collégiale.

Cette esplanade se décline en bandes engazonnées parallèles. Espace de détente et de faire-valoir du monument lorsqu'elles ne sont pas occupées, elles peuvent également accueillir des manifestations temporaires. A l'extrémité du parvis, un jardin accueille quelques arbres de haut jet disposés de telle sorte que la perspective depuis les rues Morel et du Mouton reste largement ouverte. Ce jardin fait référence à l'emplacement de l'ancien cimetière fortifié déplacé en 1777 pour dégager ce qui s'est ensuite appelé "la place neuve".



Le traitement du parvis est donc clairement mixte : minéral et végétal tout à la fois. La présence du végétal n'est pas une nouveauté sur le site. L'analyse des brochures historique révèle une présence arborée au XIXème siècle sous la forme d'alignements ou d'arbres isolés.

A l'heure où les prévisions climatiques se font plus pressantes, notre parti pris est d'offrir à nouveau en plein cœur de Colmar un espace vertueux sur le plan écologique, en favorisant la perméabilité des sols, la présence du végétal, la gestion alternative des eaux pluviales. Le projet contribuera ainsi à réduire les effets d'îlots de chaleur urbaine, cela dans une ville réputée pour son climat continental particulièrement sec.

Nous proposons d'ouvrir largement le canal des Moulins (canal du Logelbach) et de lui donner des rives plus naturelles, favorisant la fertilité du milieu aquatique par un contact terre-eau accompagné de son cortège végétal spécifique. A l'est, le canal s'ouvre sur sa rive nord. A l'ouest, l'ouverture se fait plus large avec des berges naturelles sur les deux rives. La dénivellation est traitée à travers des gradins de pierre, dessinant un espace de fraîcheur et de nature au centre de Colmar.

L'espace interstitiel entre le canal et l'élévation septentrionale de la collégiale est végétalisée. Son élargissement à l'ouest offre la possibilité de planter un chêne solitaire au centre d'une pelouse.

A l'ouest, le parvis est totalement minéral et délimite un espace d'accueil et de sortie du monument.

Au sud, le parquet de pierre se poursuit au centre de l'ove. Notre souhait est ici de rendre au sol sa perméabilité tout en offrant un lieu propice à la détente, bien exposé au soleil. Quelques éléments de mobilier urbain (chaises transat, bancs...) permettent de contempler confortablement les architectures environnantes (maison du corps de garde, portail sud de la collégiale...).

3 Ambiances nocturnes



• Mise en scène des monuments

La nuit venant, se tisse un voile de lumière fonctionnelle délicate et homogène qui va lier les divers espaces réaménagés. La lumière nocturne doit assurer la sécurité des lieux mais également apporter confort aux piétons et habitants : sur la place, elle enveloppe les majestueuses architectures et leurs contrepoints végétaux. Nous chercherons l'équilibre entre la présence du monument et celle, en devenir, de l'aménagement des espaces publics. Ainsi, l'intelligence de l'aménagement lumière de la place est celle d'une sobriété élégante : transition lumière et parcours séquencés, tant pour magnifier l'architecture que pour conférer aux espaces publics une véritable présence nocturne identifiable et bienveillante.

Cette poésie nocturne se déploierait sur le site en trois grandes typologies :

La première serait de proposer un éclairage de type fonctionnel sur l'emprise des rues piétonnes, avec des températures plutôt chaleureuses. Notre choix est de privilégier des mâts de grandes hauteurs (environ 12m) en faible nombre équipés de plusieurs appareils d'éclairage permettant une diffusion lumineuse soit homogène soit plus ciblée.

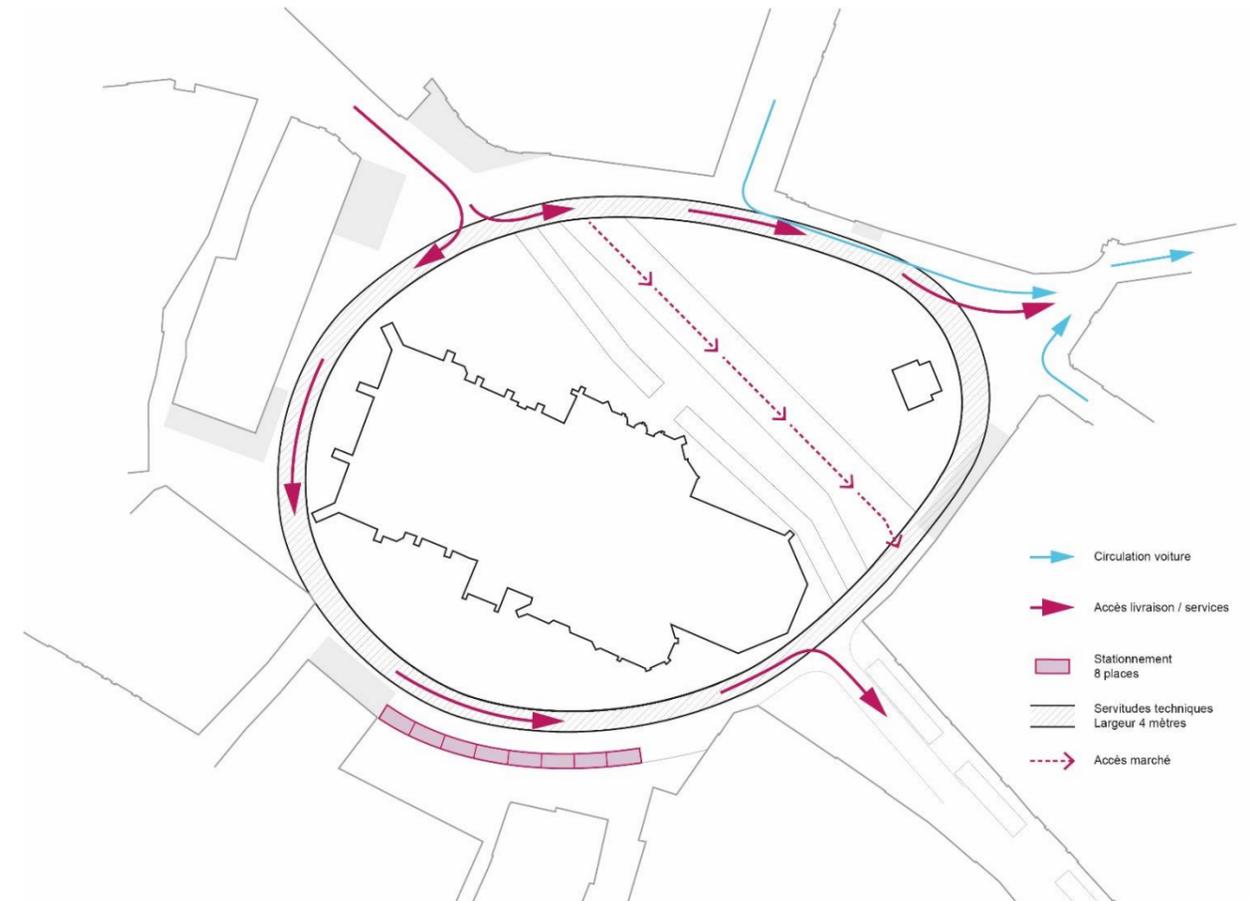
La deuxième concerne l'éclairage en cœur de parvis, avec :

- L'éclairage du jardin nord par des mâts de 4.5m de haut, procurant une ambiance douce et intime
- L'accompagnement de l'esplanade piétonne par des mâts de 7m

La troisième concerne l'éclairage de type scénographique avec :

- L'éclairage des éléments d'architecture de la cathédrale
- La mise en lumière du canal par des spots encastrés dans les banquettes de pierre, avec une lumière plus froide.
- L'insertion d'une ligne lumineuse soulignant le tracé de l'ove.

4 Gestion des mobilités



La place de la Cathédrale de Colmar est un site avec une configuration actuelle très routière, sans aucune mise en valeur de l'espace et avec des cheminements piétons très inconfortables.

Dans l'esprit du projet de "créer un socle fertile à la cathédrale", l'espace et ses usages ont été totalement reconsidérés pour aboutir à un espace avec des cheminements de qualité, sans conflit avec les véhicules motorisés.

La circulation automobile dans l'hypercentre de Colmar est relativement complexe car les voiries sont étroites et les contraintes piétonnes importantes. La circulation est en fait en mixité avec les flux piétons sur de nombreuses voies. Il semble difficile de supprimer totalement cette circulation car des accès doivent être assurés pour les riverains, pour les livraisons, pour les sorties des parkings privés comme celui situé sur la rue des Prêtres. Toutefois, il a été recherché de réduire fortement les contraintes et les nuisances liées à ces flux.

Ainsi, la circulation de desserte locale a été limitée au nord de la place avec un parcours Rue des Prêtres – Rue du Mouton. Pour maintenir les accès pour les riverains de la place, les livraisons des commerces et l'accès au stationnement, la circulation sera possible sur un quadrant nord-sud-est. La portion entre la rue Morel et la rue de l'Eglise sera par contre réservée aux modes actifs permettant ainsi, sur cet espace étroit entre la cathédrale et le bâti, d'aménager un espace de qualité pour les piétons et de prolonger le canal vers la cathédrale.

Le stationnement est limité aux besoins liés principalement aux services religieux, intégrant des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Les flux de circulation liés à cet usage seront donc très ponctuels permettant ainsi aux piétons de s'approprier l'espace de façon durable et confortable. La zone de stationnement est située au sud de la place avec un accès surtout à jalonner depuis la rue des Marchands et la rue des Tourneurs, et éventuellement via la rue des Prêtres, mais c'est un accès plutôt à éviter pour ne pas avoir des véhicules qui circulent sur la place.

Les vélos pourront également circuler sur la place sans aménagement spécifique, comme sur la plupart des voiries dans l'hypercentre. En effet, il existe un important maillage cyclable de bandes et de pistes qui entourent l'hypercentre, mais à l'intérieur de cette zone la mixité piétons-vélos et parfois voiture est en place.

Les voiries qui viennent se connecter à la place devront à terme faire l'objet d'une réflexion pour étendre "l'esprit d'aménagement de la place" vers l'extérieur et dissuader éventuellement des flux de trafic sur la place.

